



Agence Immobilière **MARIN**

Depuis 1988

**LES HONORAIRES DE TRANSACTION
IMMOBILIERE POUR 2023
SONT COMPRIS DANS LES PRIX AFFICHES ET
SONT A LA CHARGE DU VENDEUR**

Avis de valeur simple	180 €
Jusqu'à 45000 €	forfait de 4000 €
De 45 000 à 90 000 €	9 %
De 90 000 à 135 000 €	8 %
De 135 000 à 180 000 €	7 %
Au-dessus de 180 000 €	6 %

A savoir

Acheteurs

Vous incombent les taxes et frais de notaires en sus des prix annoncés.

Vendeurs

Vous devez fournir - un état parasitaire

- un diagnostic amiante*
- état d'accessibilité au plomb*
- le D.P.E.*
- le diagnostic électrique*
- l'état des risques naturels*
- le rapport de l'assainissement non collectif*

***ABSENCE DE GARANTIE FINANCIERE, NON DETENTION DE
FONDS AUTRE QUE SA REMUNERATION
(Art 38 de la loi n°2010-853) du 23 juillet 2010***

« Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. »

Carte Prof 4601 2016 000 005 563 CCI du LOT -RCS Cahors 479 853 327 00019 RCS
SARL agence immobiliere Marin - Locataire Gérante de la SCI 123 Niram